

Plan d'aménagement général - Localité de Wahlhausen-Dickt



PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

- MIX-1 zone mixte villageoise
- MIX-2 zone mixte villageoise Dabourg Point
- MIX-3 zone mixte rurale

Zones de bâtiments et d'équipements publics

- BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eaux potables, assainissement et réseaux des eaux

Zones d'activités

- ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-2 zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-3 zone d'activités économiques communale type 3
- ECO-4 zone d'activités économiques communale type 4

Zones de sports et de loisirs

- REC-1 zone de sports et de loisirs - activités de plein air
- REC-2 zone de sports et de loisirs - sports
- REC-3 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-3.1 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-3.2 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-4 zone de sports et de loisirs - Hosingen
- REC-5 zone de sports et de loisirs - Parc

Zones spéciales

- SPEC gab zone spéciale "garage et station-service"
- SPEC sap zone spéciale "sapinière"
- SPEC sap-1 zone spéciale "sapinière 1"
- SPEC ca zone spéciale "coopérative agricole"
- SPEC sas zone spéciale "économie sociale et solidaire"
- SPEC ac zone spéciale "activités et commerce"

Zones de jardins familiaux

- JAR zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Dénomination de la ou des zones	COS	CUS	CSS	DL
SD-WD-01 / SPEC gab	0,30	0,60	0,80	18
PAP-01 / HAB-1	0,30	0,60	0,80	18
SD-WD-03 / HAB-1	0,40	0,70	0,90	18
SD-WD-04 / HAB-1	0,40	0,70	0,90	18
SD-WD-06 / HAB-1	0,40	0,70	0,90	18

ZONE VERTE

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières *
- PARC Zones de parc public
- VERD Zones de verdure

Zones superposées

- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones d'aménagement différencié
- Zones délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés (délimitation à titre indicatif)
- Zones des "servitudes urbanisation"

Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif)

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

Zone de risques naturels prévisibles

Zones d'extraction

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

- à l'aménagement du territoire
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux

aux réseaux d'infrastructures de transport national à la gestion de l'eau - zones inondables (TIMIS) Source: AGE, mai 2014

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

Biotores, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17 et / ou 20

- Art. 17 habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17(2) habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17 biotope - éléments superficiels protégés
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés

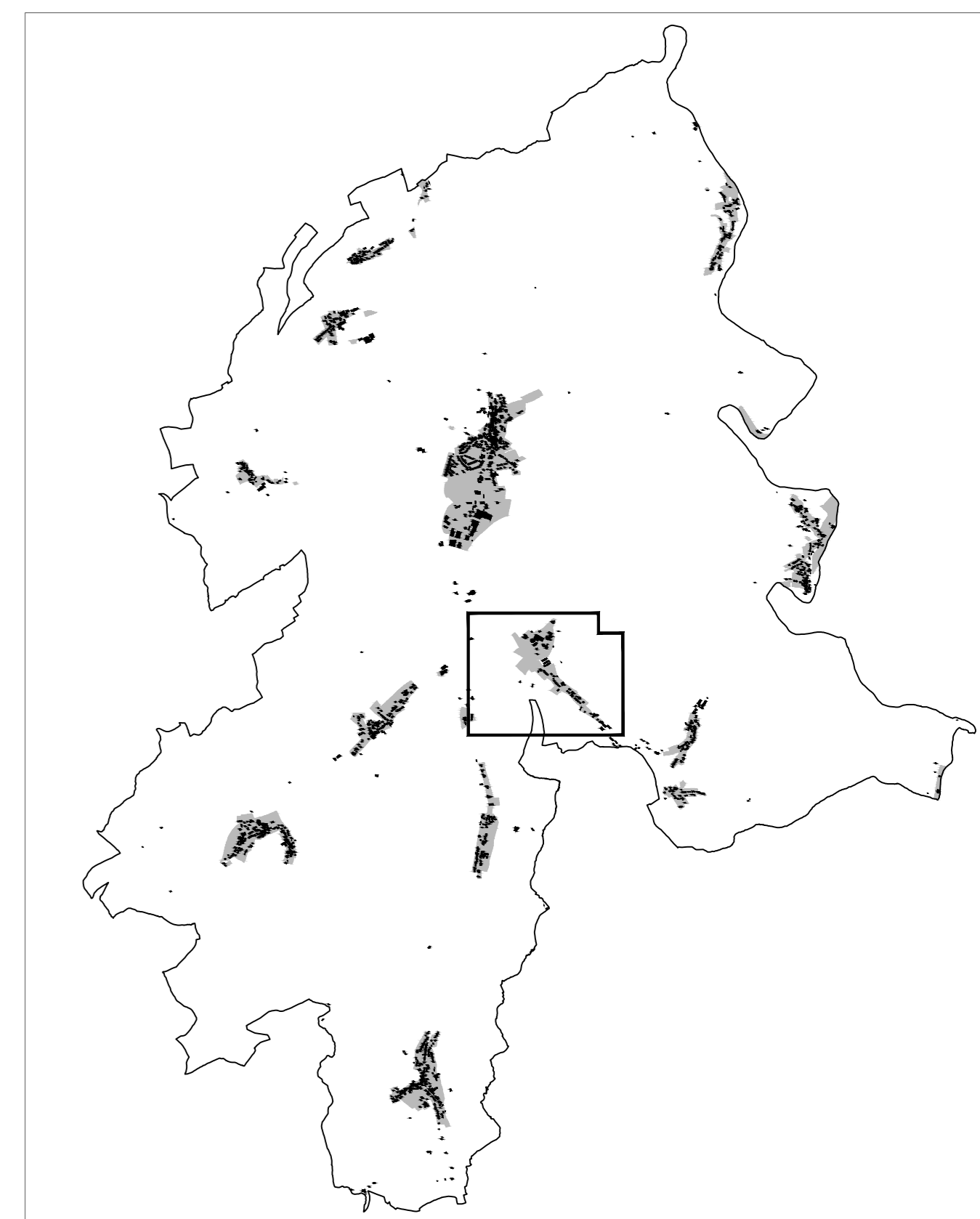
Informations complémentaires concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

Biotores, habitats ou habitats d'espèces définis en fonction des art. 17 et / ou 21 de la loi modifiée du 18 juillet 2018

- Art. 17 habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17(2) habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés

Lignes électriques

à haute tension Source: IDL-TC 2007



Ref. n°: 74C/022/2017		26.11.2018	
Approbation du Ministre de l'Intérieur		23.07.2018	
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures			
RCH 2016 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG			
BD-LTC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG			
CBS 2007 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT; DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG			
<p>Concept Conseil Communication en urbanisme, aménagement du territoire et environnement</p> <p>COO s.à r.l. 3, bd de l'Alster L-1124 Luxembourg Tel: (+352) 26 68 41 29 Mail: info@ccc.lu</p>			
Maître d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen			
Projet: Plan d'Aménagement Général			
Objet: Version coordonnée - Localité de Wahlhausen-Dickt			
Modifications ponctuelles	Échelle	Révisé par le Maître de l'œuvre	Approuvé par le Maître de l'Environnement
1 Wahlhausen-Dickt, "Parc" Plans Directeurs Sectoriels	74C/022/2017	21.04.2022	28.02.2022
2 Wahlhausen-Dickt, "In der Dickt - la Sapinière"			
Échelle: 1 / 2.500	Plan n°: 1208_VC2_pag_WD	Date: 26.05.2023	
Élaboré: C. Rabe	Consulté: U. Truffner	Validé: U. Truffner	